

LAGNIEU

Inauguration du Centre Départemental de la Solidarité



Mercredi 5 novembre 2025

Mercredi 5 novembre 2025 - Lagnieu

Inauguration du Centre Départemental de la Solidarité

Les nouveaux locaux du Centre Départemental de la Solidarité (CDS) de Lagnieu, situés 163 route du Charveyron, ont été inaugurés le 5 novembre 2025. Les équipes du CDS ont intégré le 8 septembre dernier, un bâtiment flambant neuf et fonctionnel permettant de répondre aux besoins des Aindinois.



« Le nouveau Centre Départemental de la Solidarité de Lagnieu est le fruit d'une démarche claire et constante du Département : rapprocher les services publics des Aindinois et incarner la solidarité au quotidien.

Aujourd'hui, ce sont quinze Centres Départementaux de la Solidarité qui couvrent notre département et facilitent l'accès aux droits. Dans un contexte budgétaire incertain et fragile, nous ne délaissions pas les territoires ! »

Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain

De nouveaux locaux, fonctionnels, gages de qualité de l'accueil du public

En 2019, le Département réorganisait ses services sociaux pour apporter une réponse de proximité aux Aindinois. Ainsi, la Maison des territoires (MDT)-Plaine de l'Ain Côtière, dont le siège est situé à Ambérieu-en-Bugey, était mise en place. Elle s'appuie sur 3 Centres Départementaux de la Solidarité (CDS) à Lagnieu, Miribel et Ambérieu-en-Bugey.

Auparavant, les agents du CDS de Lagnieu étaient installés dans des locaux loués par la Commune, au 12 bis rue Charles de Gaulle. Le bâtiment était devenu inadapté pour répondre aux besoins de la nouvelle organisation (nombre de bureaux insuffisants par rapport aux effectifs et peu fonctionnels, isolation thermique et phonique insuffisantes, absence d'accessibilité et de places de parking pour les usagers, espaces insuffisants au regard du nombre d'agents présents au sein du CDS...). Cependant, cette configuration a permis un travail partenarial riche et de qualité avec les différents acteurs locaux et notamment les Communes de Lagnieu et Meximieux.

• Les travaux :

- Construction d'un bâtiment neuf en rez-de-chaussée sur une parcelle de 2 000 m². Le terrain a été cédé au Département par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain à la demande du maire.
- Surface de plancher : 450 m².
- 24 places de stationnement.

• Le nouveau CDS se compose de :

Une salle attente / Un accueil / Deux bureaux de secrétariat / Quatre bureaux de permanence / Un bureau de responsable / Une salle de réunion scindable en deux espaces / Une salle parentalité / Un bureau de PMI (Protection Maternelle et Infantile) / Un bureau médical / Quatre bureaux collaboratifs / Une salle de repos pour les agents / Une terrasse / Un espace extérieur.

Les plans du CDS ont été travaillés avec l'ensemble de l'équipe.

Les agents ont été concertés pour réfléchir à l'agencement des locaux et à l'aspect esthétique de leur futur espace de travail avec un seul et même objectif : accueillir au mieux les Aindinois.

• Une forte exigence de qualité environnementale :

Le Département a souhaité que cette construction réponde à une forte exigence de qualité environnementale.

Le bâtiment a été conçu en prenant en compte :

- La démarche NégaWatt basée sur 3 piliers : la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.
- Son impact énergétique et carbone en phase de construction, exploitation et démolition.
- Le confort et la qualité de vie, notamment en cas de fortes chaleurs.

En forme de L, le bâtiment a été construit en briques de terre cuite avec un mur de refend en béton. La couverture à 4 pans est constituée d'une charpente en bois recouverte de tuiles de terre cuite. Pour marquer l'entrée, une toiture terrasse a été réalisée sur la partie nord-est comportant une étanchéité protégée par des gravillons.

Les menuiseries extérieures sont en bois, exceptés les blocs portes de grands passages qui sont en aluminium. La majorité des châssis est protégée par des brises soleil orientables. Les châssis vitrés positionnés à proximité des portes comportent des tôles perforées assurant la protection du bâtiment lors de la ventilation nocturne des espaces intérieurs.

Les menuiseries intérieures sont en bois. Le doublage thermique intérieur est assuré par des panneaux en laine de chanvre, coton et lin avec une finition intérieure en plaques de plâtre.

L'isolation sous toiture est en ouate de cellulose.

Les faux plafonds sont en laine de bois/ciment.

Les sols sont traités en carrelage ou en linoleum suivant les besoins des locaux.

La production de chaleur est assurée par une pompe à chaleur avec une diffusion par radiateurs à eau chaude. Une ventilation double flux a été mise en place pour le renouvellement d'air et pour permettre de sur-ventiler si besoin.

Les places de stationnement des véhicules et des deux roues sont revêtues de pavés drainants pour limiter l'imperméabilisation du sol. Les cheminements piétons sont réalisés en béton.

Le reste de la parcelle a été aménagé d'arbres à hautes tiges, d'arbustes et d'une haie bocagère pour apporter de l'ombrage en été.

Coût des travaux (hors achat du terrain) : 1,31M€ HT

• Subvention de l'État

(Dotations de soutien à l'investissement des départements) : 828 872 €

• Financement du Département de l'Ain : 481 128 €

Zoom sur le nouveau Centre Départemental de la Solidarité

• L'équipe :

5 secrétaires médico-sociales

5 travailleurs sociaux polyvalence

2 travailleurs sociaux spécialisés Informations préoccupantes

1 Conseillère en Économie Sociale et Familiale

5 puéricultrices

1 apprentie assistante sociale

1 responsable de CDS

• Le CDS compte 4 Services Départementaux de Proximité :

- SDP de Loyettes dans les locaux de la mairie
- SDP de Meximieux : dans les locaux de la mairie
- SDP de Serrières-de-Briord : dans les locaux de L'Espace de Vie Sociale et à la mairie
- SDP de Lhuis : dans les locaux de la mairie

• Les missions du CDS :

Le CDS de Lagnieu :

- Accueille téléphoniquement, physiquement et lors de visites à domicile les demandes des Aindinois.
- Informe et accompagne sur la question de l'accès aux droits (logement, insertion, budget, handicap, perte d'autonomie...).
- Accompagne à la parentalité, assure le suivi des agréments des assistants maternels et effectue les bilans de santé des enfants scolarisés en moyenne section à travers le service de Protection Maternelle et Infantile.
- Evalue les situations de protection de l'enfance.
- Propose des actions collectives en faveur des Aindinois : soutien à la parentalité, journée autour des bébés, lutte contre les violences intra familiales, actions éco-citoyennes.

L'équipe du CDS tisse un lien étroit et complémentaire avec les partenaires locaux.

Il accueille les services du Département en charge de l'enfance, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, du RSA... Il reçoit aussi les partenaires locaux pour des permanences et des actions sur place (AVEMA, CLIC, SAFren...).



Le CDS en quelques chiffres :

- 477 bénéficiaires du RSA sur le secteur dont 113 suivis par les agents du CDS (décembre 2024)
- 92 Informations préoccupantes en 2024 pour 160 enfants
- 375 assistantes maternelles

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr